



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 1328

Texte de la question

EMPLOI

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Bacquet, pour le groupe socialiste.

M. Jean-Paul Bacquet. Monsieur le Premier ministre, un de vos ministres disait le 27 avril dernier : " La France tolère plus de chômeurs que tous les autres pays d'Europe." On ne peut que s'émouvoir d'une telle situation qui est le résultat catastrophique des deux années de votre Gouvernement ! Du jamais vu depuis 1998 !

(Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

L'année 2003 a malheureusement été celle des records de plans sociaux avec Metaleurop, Daewoo, Air Lib, Air Littoral, Pechiney, Alcatel, Alstom, et tant d'autres encore ! *(Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

La situation en 2004 n'est guère encourageante : 3 100 suppressions d'emplois sont déjà confirmées chez GIAT Industries, 816 chez LU, 700 personnes vont se retrouver sans emploi chez ST Microelectronics, 224 chez Johnson Controls.

M. Bruno Bourg-Broc. N'importe quoi !

M. Jean-Paul Bacquet. De plus, l'OPA d'Alcan sur Pechiney, à propos de laquelle nous vous avons mis en garde contre les risques de licenciements, va se traduire selon les informations du groupe Alcan par plus de 200 suppressions de postes.

Mme Fontaine, lorsqu'elle était votre ministre de l'industrie, se voulait rassurante au point d'affirmer que cette OPA était un gage de pérennité. *(Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)* Il n'en est malheureusement rien et, dans le bassin du Val-d'Allier comme ailleurs, la plus grande inquiétude se fait sentir chez les salariés de Pechiney-Alcan, d'Aubert et Duval, et même de Valeo.

Les dernières élections ont, d'ailleurs, bien montré à quel point nos concitoyens pensent que vous n'avez plus la capacité à répondre aux défis du moment. *(Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)* La croissance est atone, les déficits et la dette du pays augmentent. *(Vives exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. Monsieur Bacquet, veuillez poser votre question, je vous prie.

M. Jean-Paul Bacquet. Après deux années aux commandes du pays, vous ne pouvez plus vous contenter d'invoquer " l'héritage ", et vous devez assumer pleinement vos responsabilités, sans vous féliciter de votre triste bilan. *(Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire ; claquements de pupitres.)*

Monsieur le Premier ministre, quand tirerez-vous les conséquences de l'échec de votre politique ? Quand agirez-vous enfin pour l'emploi et la croissance, au lieu de faire croire que vous voulez financer la cohésion sociale en amnistiant ceux qui ont placé leur argent à l'étranger au détriment de l'investissement et de l'emploi ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale.

M. Julien Dray. Il n'a pas d'argent !

M. le président. Monsieur Dray, veuillez laisser parler M. Borloo.

M. Jean-Louis Borloo, ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, monsieur Bacquet, comme vous le savez, le Conseil d'Etat a annulé ce

matin, avec effet au mois de juillet, la convention UNEDIC. La semaine dernière, le Gouvernement avait pris en compte le risque d'une telle annulation et la situation des recalculés. Toutes les dispositions sont donc prises pour que l'ensemble des chômeurs concernés par ce régime soient normalement indemnisés et que, comme nous en avons pris l'engagement, les recalculés soient réintégrés - et cela d'autant plus que, ce matin, le tribunal de grande instance de Paris a confirmé le jugement rendu dans les Bouches-du-Rhône.

M. Maxime Gremetz. Il vous rappelle à l'ordre !

Plusieurs députés du groupe socialiste. Répondez à la question !

M. le ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. Je suis certain que vous ne me tiendrez pas rigueur d'avoir donné ces informations d'ordre général. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

J'en viens au financement de l'activité économique. Le Gouvernement vient d'être interrogé sur le sens de la hausse du SMIC et de la convergence. Vous réclamez sans cesse des moyens importants pour l'activité économique - c'est le sens de vos déclarations générales et de l'action du Gouvernement.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Ce n'est pas la question !

M. le ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. Vous savez que ces moyens pèsent énormément sur les comptes de l'Etat. Pour autant, c'est par la dépense au profit des salaires les plus favorables que nous relançons l'activité. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Bacquet](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1328

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi

Ministère attributaire : emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 mai 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 12 mai 2004